

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MAIRIE D'ÉGLETONS

Service Communication

Tél 05 55 93 99 82

Fax 05 55 93 21 01 - Courriel : pa.drouvin@mairie-egletons.fr

Page 1 sur 1

Du 11-11-2017

Égletons : Forte affluence au Monument aux Morts pour la commémoration

À l'occasion du 99^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, de très nombreux citoyens se sont rassemblés devant le Monument aux Morts en dépit de la météo maussade.



Le 11 novembre, pour la commémoration de la Victoire et de la paix et l'hommage à tous les Morts pour la France, la cérémonie débute, à Égletons, par un défilé depuis la place du Marchadial jusqu'au Monument aux Morts. À cette occasion, les porte-drapeaux, les pompiers, les élus municipaux, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, les élèves des écoles d'Égletons, mais aussi quelques militaires de Brive-la-Gaillarde et de la gendarmerie, ont rejoint la place des Anciens Combattants en rangs serrés.

Dès l'arrivée du défilé, la cérémonie a débuté en présence d'un piquet d'honneur de la Compagnie d'encadrement du personnel militaire du Groupement de Soutien de la Base de Défense (jumelé avec la commune) et d'un important contingent de pompiers et de jeunes sapeurs.

Au terme du message de l'UFAC, lu par Théo Bayoumeu, étudiant en BTS du Lycée Pierre Caraminot et de celui de Madame Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, lu par le maire, et de l'Appel des Morts, effectué par trois jeunes collégiennes, Yves Datin, Maire adjoint et Correspondant Défense de la commune a déposé en compagnie de deux jeunes élèves, deux flammes de l'Espoir du Souvenir Français. Ensuite, les autorités civiles et militaires, et les représentants des établissements scolaires d'Égletons ont déposé des gerbes. Ces dépôts ont été effectués par des élèves de la commune. À la suite de la sonnerie aux Morts et de la minute de silence, la Marseillaise a été entonnée par une trentaine d'élèves de CM2 de l'école de Beyne.

La cérémonie, très solennelle, a été suivie d'une réception organisée au sein de l'Hôtel de Ville.